



L'OBSERVATOIRE PROSPECTIF
DES MÉTIERS ET DES
QUALIFICATIONS DE LA PÊCHE

RAPPORT NATIONAL

2021



© Mathilde Fresnais / CDPMEM29

// Décembre 2022

SOMMAIRE

-
- 01.** Les marins en activité par région et genre de navigation
-
- 02.** L'évolution entre 2015 et 2021
-
- 03.** Les marins étrangers à bord des navires de pêche
-
- 04.** La pyramide des âges
-
- 05.** Les durées d'embarquement
-
- 06.** Les nouveaux entrants
-
- 07.** La place des femmes dans le secteur des pêches

INTRODUCTION



L'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications de la Pêche, géré par la Commission Sectorielle Paritaire Pêche, Cultures Marines et Coopération Maritime d'OCAPIAT dresse annuellement un état des lieux de l'emploi et mène des études ponctuelles visant à mieux connaître la relation Emploi-Formation dans le secteur des pêches et ainsi identifier les besoins en formation.

Les analyses présentées dans cette note de l'Observatoire ont été élaborées sur les mêmes bases statistiques que celles des années précédentes. Les données exploitées proviennent du fichier de la Direction des Affaires Maritimes (DAM) et portent sur les marins ayant navigué au moins une journée à la pêche au cours de l'année 2021. Cette fiche intègre le regroupement des deux genres de navigation de cultures marines (CM et CPP) pour l'ensemble des indicateurs. Suite à un changement réglementaire, les élèves entrant en formation initiale restent sous le statut scolaire et ne sont plus affiliés à l'ENIM. Ces élèves ne sont donc plus répertoriés dans les effectifs de cette note, contrairement aux années précédentes. La dynamique des sorties est également contrainte par le recul de l'âge de départ nécessaire pour bénéficier d'une retraite pleine, notamment pour certains marins entrés via la formation continue.

D'autres points marquants sont aussi à considérer avant la lecture de cette note :

- Bien que l'accord du Brexit soit entré en application le 1er février 2020, les navires de pêche français ont bénéficié d'une période transitoire de 9 mois leur permettant d'accéder aux eaux britanniques jusqu'au 31 décembre 2020. L'accès aux eaux britanniques ainsi qu'aux eaux des îles anglo-normandes est couvert par une licence spécifique depuis le 1er janvier 2021.
- L'année 2021 a été encore marquée par la crise de la pandémie de Covid-19, notamment par la baisse de l'activité de certains navires et l'utilisation du dispositif du travail partiel.
- La mise en place de la DSN a fortement modifié le processus de remontées statistiques nécessaires à la rédaction de cette note. Certaines régions sont en retard sur la mise en œuvre, notamment les régions d'outre-mer pour lesquelles l'application est très problématique (à l'exception de la Réunion). Il a également été rapporté que certaines situations particulières ne sont pas bien prises en compte (notamment les patrons non salariés de la PP). Ces changements conduisent à sous-estimer fortement les effectifs de marins embarqués pour plusieurs régions et genres de navigation et grèvent notre capacité à comprendre pleinement les évolutions du secteur dans une période de forte tension sur les recrutements. Cet effet est notable pour l'ensemble des sections de cette note.

LES MARINS EN ACTIVITÉ PAR RÉGION ET GENRE DE NAVIGATION

Région	Cultures Marines + Conchyliculture Petite Pêche	Petite Pêche	Pêche côtière	Pêche au large	Grande Pêche	Total	Evolution 2020/2021
Hauts-de-France	70	209	243	187	59	768	1,2%
Normandie	427	714	1022	161	81	2405	-5,1%
Bretagne	1272	1763	771	1221	905	5932	-3,2%
Pays de la Loire	400	388	253	333	43	1417	-8,7%
Nouvelle Aquitaine	1660	631	374	952	40	3657	-6,2%
Occitanie	219	598	89	187	26	1119	-11,3%
PACA	78	514	43	32	32	699	-10,8%
Corse	6	185	14	4		209	-8,7%
DOM-TOM	6	1138	99	215	251	1709	-32,0%
Total	4138	6140	2908	3292	1437	17915	-8,9%
Répartition par genre de navigation	23,1%	34,3%	16,2%	18,4%	8,0%	100,0%	
Evolution 2020/2021	-10,7%	-20,4%	17,0%	-5,2%	6,1%	-8,9%	

Les marins en activité par région et genre de navigation - Situation 2021

La diminution des effectifs semble se poursuivre pour la troisième année consécutive. La tendance s'est même accentuée avec une baisse de près de 9% en 2021 soit une perte de 1 746 marins (contre -5% en 2020, -1,9% en 2019). Ces baisses compensent les précédentes années d'augmentation modérée, mais continue qui avait porté l'effectif à 21 150 marins en 2018.



Cette évolution est le résultat de variations différentes selon les genres de navigation :

- Les cultures marines (CM+CPP) - qui représentent toujours 23% des effectifs inscrits maritimes Pêche et Culture Marines – ont pour la seconde année consécutive un effectif en baisse après avoir connu 5 années d'augmentation entre 2015 et 2019. La tendance est nettement plus marquée avec une perte de près de 500 marins (presque -11%) pour les deux effectifs cumulés contre -3,4% en 2020.

- La Petite Pêche (PP) connaît la plus forte érosion avec des effectifs avec -20,4% de ses inscrits. Cette baisse est continue depuis 2002 mais voit ici une aggravation rapide de la tendance (-5,4% en 2020 et -4,4% en 2019). Avec 1573 marins perdus sur 2021, la petite pêche ne représente plus que 34,3% des effectifs quand elle pesait 41% en 2017 et 39% en 2020. Cette forte baisse explique une bonne partie des emplois perdus dans le secteur. Elle touche l'ensemble des régions dans des proportions variables. Les DOM-TOM accusent une baisse de 606 marins, soit près de 39% des effectifs perdus, suivis par la Bretagne, la Normandie et l'Occitanie qui cumulent à elles trois une perte de 642 marins soit près de 41% des effectifs perdus au total. Si on rajoute les pertes en PACA (soit 768 marins), on arrive à près de 49% des effectifs perdus en Métropole et DOM-TOM. Comme indiqué en introduction, la Petite Pêche est potentiellement le segment le plus touché par une faible mise en œuvre de la DSN. Ces évolutions sont donc à considérer avec prudence pour la note 2021.



- La Pêche Côtière (PC) connaît une forte augmentation de ses effectifs (+17% soit 422 marins) après avoir vu ses effectifs baisser ces deux dernières années, (-5,5% en 2020, -2% en 2019), contredisant ainsi une tendance à la baisse amorcée en 2004 et qui semblait vouloir s'inscrire sur le long terme. Son poids dans les effectifs, qui s'était stabilisé à 13% ces deux dernières années, profite des variations touchant les autres activités et représente désormais 16,2% des effectifs.

- La Pêche au Large (PL) poursuit sa perte d'effectif débutée en 2020 (-8,4% après avoir connu une augmentation de 1,9% en 2019). Elle passe sous la barre des 3300 marins mais son poids relatif est stable. Elle représente de 18,4% des effectifs globaux, contre 18% en 2019 et 2020.

- La Grande Pêche (GP), qui avait connu des diminutions raisonnables en 2019 et 2020, voit ses effectifs augmenter de plus de 6%. Avec 1437 marins, elle dépasse son niveau de 2019. Ainsi, si la majorité des régions retrouve des effectifs proches de ceux de 2019, les DOM-TOM et la Nouvelle-Aquitaine voient leurs effectifs progresser nettement (respectivement +32 marins et +16 marins entre 2019 et 2021).

Toutes les régions à l'exception des Hauts-de-France, région la plus touchée en 2020 par les baisses d'effectif (-12,3%), voient leurs effectifs diminuer.

- La baisse la plus forte touche les DOM-TOM (-32% avec une perte de 806 marins). Tous les genres de navigation ont leurs effectifs à la baisse à l'exception de la Grande Pêche (+32 marins depuis 2019), mais c'est l'effondrement de la Petite Pêche (-603 marins) et de la Pêche côtière (-179 marins) qui explique cette forte érosion des effectifs.

- Les régions méditerranéennes subissent des pertes largement supérieures à celles des deux années précédentes, avec -11,3% pour la région Occitanie et -10,8% pour la PACA (en 2019 et 2020, elles étaient respectivement de -3,3% et -2,8% pour l'Occitanie et de -4,4% et -4,6% pour la PACA). Ces régions sont pénalisées par une activité de PP largement dominante.

- La Corse qui avait déjà connu une forte baisse en 2020 avec -10,9%, continue de voir ses effectifs fortement s'effriter avec une perte de 8,7% de ses effectifs, du fait de la chute de son activité dominante qu'est la petite pêche (-35 marins).

- La Nouvelle-Aquitaine qui accusait la troisième plus importante baisse avec -9,4% en 2020, continue de voir ses effectifs diminuer, mais à un rythme moindre (-6,2%) maintenant sa position de seconde région par ses effectifs derrière la Bretagne et devant la Normandie. L'écart avec cette dernière se réduit néanmoins d'année en année puisqu'il est aujourd'hui de +1252 marins quand il était de presque +1700 marins en 2019.

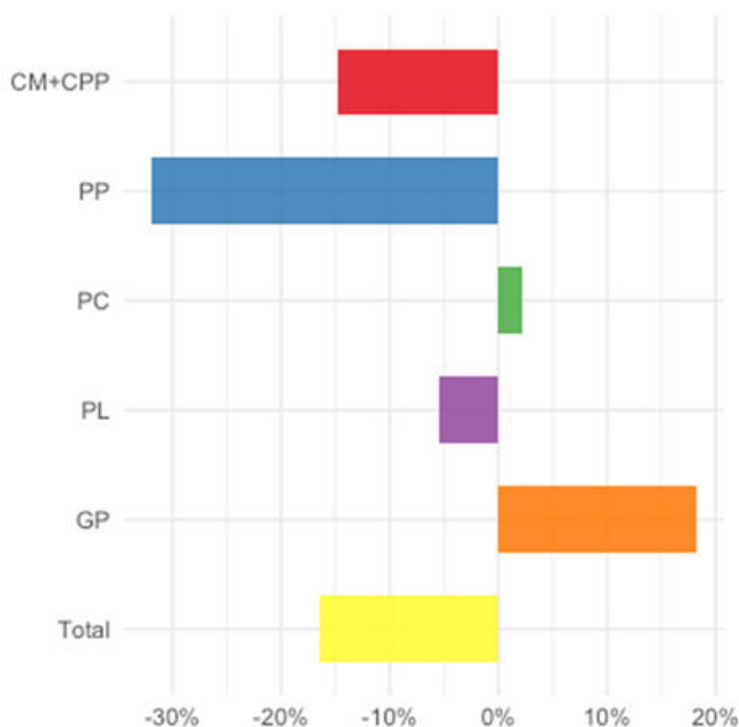
- La Bretagne (-3,2%) et la Normandie (-5,1%) sont les régions où la diminution des effectifs est la plus faible, notamment du fait de leur poids dans la progression des effectifs de la Pêche Côtière.

- Les baisses observées dans les DOM-TOM doivent être comprises dans un contexte de faible application de la DSN pour l'ensemble des régions à l'exception de la Réunion. Par ailleurs, certaines baisses identifiées pour les marins de la Petite Pêche pourraient également être dues à une mauvaise remontée des données issues de la DSN.



L'EVOLUTION ENTRE 2015 ET 2021

Note : Les données 2016 n'étant pas disponibles, l'évolution est exceptionnellement calculée sur une période de 6 années et non de 5.



Evolution des effectifs de marins pêcheurs entre 2015 et 2021

Les effectifs globaux baissent de plus de 16% sur 6 ans (2015-2021) soit 10 points de moins que la période précédente avec -6% sur 2010-2014. La baisse touche de façon critique la Petite pêche qui perd près d'un tiers de ses effectifs (-32%) suivis par les cultures marines (CM+CPP) avec -14,9%. Bien que cette tendance ait été observée les années précédentes, l'ampleur de la baisse pourrait être associée à une mauvaise remontée statistique due aux retards de mise en œuvre de la DSN. La diminution des effectifs de la Pêche au Large initiée sur la période 2015-2020 se confirme -5,5%. À l'opposé, on constate une inversion de tendance pour la Pêche côtière qui renoue avec les augmentations d'effectif, avec +2,1% sur la période. La croissance des effectifs de la Grande Pêche reste soutenue (+18,3% sur la période de 6 ans).

- Les Cultures Marines se maintiennent dans une dynamique de baisse de leur effectif (près de -14,9%). Cette baisse est essentiellement portée par la Nouvelle-Aquitaine (-369 marins), l'Occitanie (-135 marins) et la Bretagne (-99 marins). Seules les régions des Hauts-de-France (+17 marins) et de Corse (+2 marins) restent orientées à la hausse.

Région	Cultures Marines + Conchyliculture Petite Pêche	Petite Pêche	Pêche côtière	Pêche au large	Grande Pêche	Total
Hauts-de-France	17	-251	-33	65	16	-186
Normandie	-38	-291	179	-30	5	-175
Bretagne	-99	-339	101	-10	108	-239
Pays de la Loire	-66	-64	-16	-24	5	-165
Nouvelle Aquitaine	-369	-164	-51	85	21	-478
Occitanie	-135	-301	81	41	12	-302
PACA	-28	-260	29	22	19	-218
Corse	2	-96		3		-91
DOM-TOM	-6	-1120	-244	-345	36	-1679
France	-722	-2886	46	-193	222	-3533

• La Petite Pêche continue de subir la plus forte érosion des effectifs (-32%). Si les DOM-TOM supportent à elles seules près de 12 points de cette régression (perte de 1120 marins), toutes les régions sont touchées. Les incertitudes quant à la mise en œuvre de la DSN pour ce segment particulier de la flotte impose de considérer cette tendance avec prudence.

• La Pêche Côtière renoue avec la croissance sur les 6 dernières années (+2,1%). Le cumul de l'augmentation des effectifs en Normandie et en Bretagne (+280 marins) permet de compenser le fort déclin constaté dans les DOM-TOM (-244 marins).

• La Pêche au Large confirme la contraction de ses effectifs initiée sur 2015-2020. La balance est plus largement négative (-5,5%) sur 2015-2021, notamment du fait des DOM-TOM, qui sont le contributeur majoritaire de cette régression avec une perte de 345 marins. La Bretagne et les Pays de Loire ont inversé leur tendance à la hausse (-10 marins et -24 marins) alors que jusqu'ici elles participaient à la compensation partielle de la baisse des effectifs dans ce genre de navigation.

• Les effectifs de la Grande Pêche ont augmenté de 18,3% sur les 6 dernières années, portée presque pour moitié par la progression des effectifs en Bretagne (+108 marins) [1].

[1] Il faut cependant noter que pour la Grande Pêche, les effectifs considérés sont réduits et ne prennent en compte qu'une partie des marins embarqués.



LES MARINS ÉTRANGERS À BORD DES NAVIRES DE PÊCHE

Nationalité	2017	2018	2019	2020	2021	Différence 2017 - 2021	Différence 2020 - 2021
Espagne	894	884	943	760	608	-32%	-20%
Portugal	694	689	678	630	573	-17%	-9%
Sénégal	153	188	210	227	246	61%	8%
Indonésie	7	9	38	75	163	2229%	117%
Pologne	84	91	89	82	80	-5%	-2%
Guyana + Brésil	339	298	297	269	55	-84%	-80%
Maroc	54	50	50	41	41	-24%	0%
Autres Nationalités	193	183	186	181	181	-6%	0%
Total général	2418	2392	2491	2265	1947	-19%	-14%

Note : les chiffres présentés dans cette section concernent les marins étrangers enregistrés à l'ENIM[2].

[2] Une partie importante des marins embarqués à la Grande Pêche ne sont pas inscrits ENIM (environ 500 marins), notamment les marins ACP (en provenance des pays Afrique-Caraïbes-Pacifique) travaillant sur les thoniers senneurs tropicaux dans le cadre des accords de partenariat dans le secteur de la pêche entre l'Union Européenne et les pays côtiers.

En 2021, les effectifs des marins étrangers naviguant à bord de navires français chutent à 1947 marins poursuivant ainsi une baisse initiée en 2020 après une tendance à la croissance de plusieurs années. Ils passent donc sous leur niveau de 2014 où ils étaient 1981 marins navigants.

La majorité des marins étrangers naviguant à la pêche (67%) provient de l'Union Européenne :

- Malgré une baisse continue de ses effectifs depuis le pic atteint en 2019, l'Espagne reste le premier pays pourvoyeur de marins étrangers avec 608 marins.
- Le Portugal passe sous la barre des 600 marins et atteint son plus bas niveau depuis 2015 avec 573 marins.
- La Pologne poursuit la baisse de ses effectifs amorcée en 2019 pour tomber à 80 marins.

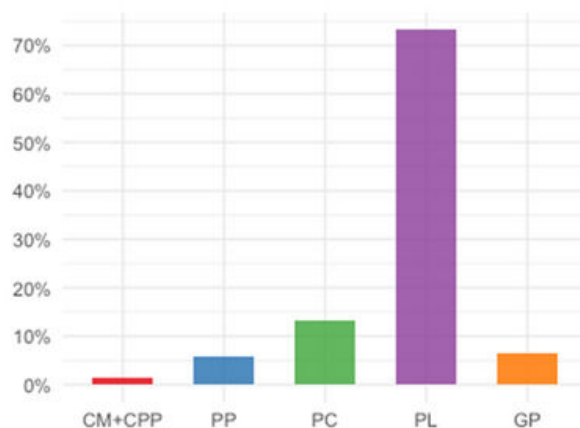
Les effectifs hors Europe ont des évolutions contrastées :

- Pour les effectifs en provenance de Guyana et du Brésil, on constate une forte accélération de l'érosion des effectifs contrastant avec la baisse progressive initiée depuis 2017 (-84% sur 2017/2021 et -80% sur 2020/2021). Troisième effectif de marins étrangers depuis 2017, la Guyana et le Brésil avec leurs 55 marins se placent désormais en 6ème position juste devant le Maroc. Ces marins sont embarqués sur des navires de Pêche Côtière ciblant la crevette en Guyane. Les problèmes de remontées statistiques liés à la DSN imposent cependant à une relative prudence.
- Le Sénégal qui affiche une croissance soutenue et progressive de ses effectifs depuis 2014 se glisse à la place de troisième plus gros contributeur avec 246 marins en 2021 (+61% sur la période 2017/2021), derrière l'Espagne, le Portugal.
- L'Indonésie connaît la plus forte croissance d'effectif sur 2020/2021 (+88 marins, +117%). Ses effectifs confidentiels en 2017 ont fait un bond conséquent et sont désormais au 4ème rang avec 163 marins. L'ensemble de ces marins navigue à bord de navires de Pêche au Large basés dans le quartier maritime de Bayonne (à 93%) et en sud Bretagne (quartiers de Lorient et du Guilvinec pour 7% des marins indonésiens).
- Les effectifs en provenance du Maroc qui avaient connu une forte régression en 2020 renouent avec la stabilité en maintenant leurs 41 marins naviguant à bord de navires français. La tendance depuis 2014 est cependant à la contraction des effectifs. La baisse affichée est de -24% sur la période 2017/2021.



Les effectifs des autres nationalités sont en léger déclin sur la période 2017/2021 (-6%), mais restent stables sur 2020/2021.

Il y a une faible évolution dans la répartition des marins étrangers naviguant à bord de navires français en 2021 par rapport aux années précédentes. La Pêche au Large recrute toujours la grande majorité des marins étrangers (73%), suivie par la Pêche Côtière (13%) et la Petite Pêche (6%).



Répartition des marins étrangers par genre de navigation - situation 2021

LA PYRAMIDE DES ÂGES

Année	< 25 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55 ans et +	Total général
2015	12%	20%	24%	30%	14%	100%
2016	13%	20%	24%	30%	12%	100%
2017	12%	20%	23%	31%	15%	100%
2018	11%	20%	22%	31%	16%	100%
2019	12%	21%	21%	30%	16%	100%
2020	10%	21%	22%	30%	17%	100%
2021	11%	21%	22%	29%	17%	100%

L'évolution de la pyramide des âges entre 2015 et 2021

La pyramide des âges connaît un léger rajeunissement en 2021.

- La part des moins de 25 ans remonte d'un point passant à 11%.
- La part relative des 25-34 ans et celle de la tranche d'âge intermédiaire des 35-44 ans restent stables.
- La part des 45-54 ans s'est arrêtée de décroître et retrouve son niveau de 2019.
- La part des 55 ans et plus reste stable (17%), se maintenant à son plus haut taux depuis 2015 (+5 points depuis 2016).

La part des moins de 45 ans continue de représenter la majorité des effectifs (54%) retrouvant son niveau de 2019 mais toujours en recul de 3 points par rapport à 2016.

L'âge moyen des marins français est de 41,8 ans, en léger recul par rapport à 2019 (42,1 ans). Les différences d'âge sont importantes entre les marins selon les fonctions occupées. L'âge des patrons et officiers pont est important à prendre en compte dans la perspective des reprises d'entreprises et du maintien en exploitation des navires à moyen terme[3].

Genre de navigation	< 25 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55-59 ans	60-64 ans	65 ans et +	Total
CM+CPP	2%	5%	10%	11%	12%	15%	20%	16%	6%	3%	100%
PP	2%	6%	9%	13%	12%	17%	18%	12%	7%	5%	100%
PC	4%	8%	15%	15%	11%	18%	19%	6%	2%	1%	100%
PL	4%	8%	9%	12%	14%	17%	23%	10%	3%	1%	100%
GP	6%	10%	15%	10%	14%	17%	20%	7%	1%		100%
Total général	3%	6%	10%	12%	12%	16%	19%	12%	5%	3%	100%

La pyramide des âges des patrons et officiers pont (marins français) – situation 2021

L'âge moyen des patrons et officiers pont est logiquement plus élevé (45,4 ans) que celui des matelots (39,4 ans). La tranchée d'âge des plus de 40 ans concentre toujours la majorité de la population des patrons et officiers de pont avec 67% des effectifs. Si la part des plus de 50 ans est en recul de 2 points, les 50-54 ans et les 55 ans et plus restent les classes d'âge les plus importantes avec respectivement 19% et 20% de la population dans ces fonctions. La part des patrons et officiers pont de moins de 35 ans ne totalise que 19% des effectifs.

Cette répartition est plus accentuée en Cultures Marines et en Petite Pêche où seulement 17% des effectifs ont moins de 35 ans (hors effectifs de la MSA) alors qu'ils représentent 31% des effectifs en Grande Pêche.

(3) La Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de la pêche maritime – Observatoire des métiers 2020



LES DURÉES D'EMBARQUEMENT

Durée	Cultures Marines + Conchyliculture Petite Pêche	Petite Pêche	Pêche côtière	Pêche au large	Grande Pêche	Tout genre de navigation 2021	Tout genre de navigation 2019
< 3 mois	41%	35%	46%	50%	12%	39%	14%
3-6 mois	16%	21%	36%	35%	31%	26%	12%
6-9 mois	7%	11%	9%	12%	46%	13%	13%
9 mois et +	35%	33%	9%	4%	11%	23%	62%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

La durée d'embarquement – situation 2021

Après l'effondrement toute activité confondue de la proportion de marins pêcheurs ayant navigué 9 mois et plus durant l'année en 2020, ils restent toujours minoritaires à 23% quand ils étaient plus de 60% en 2019. Désormais, au global plus de 65% des marins pêcheurs naviguent moins de 6 mois dans l'année. Cette évolution est à mettre au regard de la situation exceptionnelle connue en 2021 avec la crise sanitaire avec une moindre activité de certains navires. Il faut également prendre en compte la modification des modalités déclaratives suite à l'introduction de la DSN qui pourrait expliquer une différence dans la prise en compte des temps d'embarquement.

La Grande Pêche, qui présentait d'ordinaire des durées de navigation en moyenne parmi les plus élevées, n'a pas rétabli ses niveaux d'activité pré Covid, avec seulement 11% de ses effectifs embarqués 9 mois et plus (contre 69% en 2019 et 7% en 2020). La majorité des marins de Grande Pêche (43%) embarque désormais moins de 6 mois (ils étaient seulement 16% en 2019 et 49% en 2020).

Dans les Cultures Marines, les durées de navigation sont habituellement élevées. Elles affichent cependant un profil d'embarquement très différent d'avant Covid, avec une majorité d'embarquement de moins de 3 mois (41%) et des embarquements de 9 mois et plus qui sont moitié moins importants (35% en 2021 contre 77% en 2019 et 8% en 2020).

En Petite Pêche, ce sont désormais les embarquements de moins de 6 mois qui représentent plus de la moitié des durées d'embarquement (56% contre 28% en 2019). Si les embarquements de 9 mois et plus ont progressé passant de 14% en 2020 à 33%, on est loin de leur niveau pré-Covid (59% en 2019).

En Pêche Côtière et Pêche au Large, on constate aussi un changement du profil des durées d'embarquement. Les embarquements de moins de 6 mois représentent respectivement 82% et 85% des durées de navigations quand elles étaient respectivement de 28% et 34% avant la crise sanitaire en 2019 et 46% et 49% en 2020.

LES NOUVEAUX ENTRANTS



Genre de navigation	Effectif	dont Marins étrangers
Cultures Marines + Conchyliculture Petite Pêche	185	9
Petite Pêche	166	5
Pêche côtière	105	18
Pêche au large	282	220
Grande Pêche	39	20
Total général	777	272

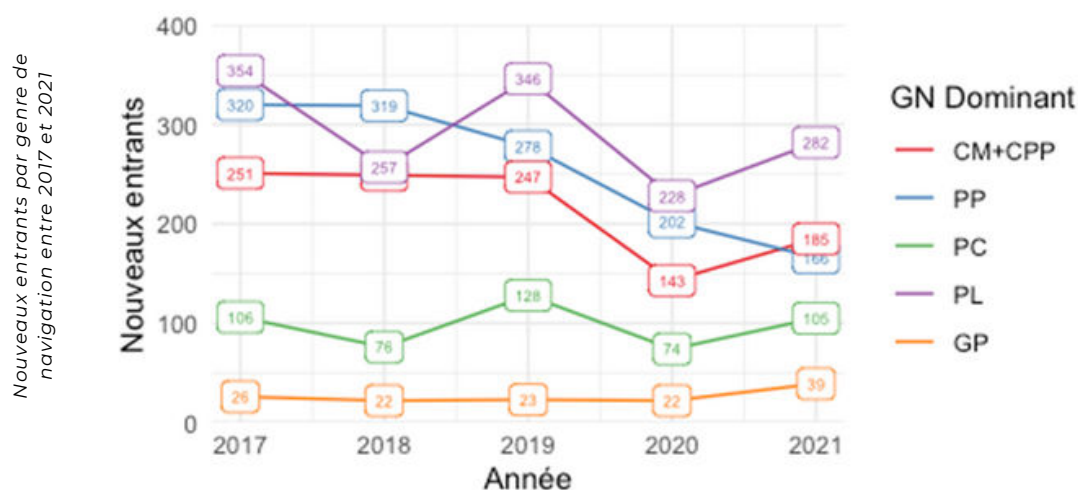
On constate une légère reprise du nombre de nouveaux marins entrés dans le fichier DAM en 2021 avec un effectif de 777 nouveaux marins (contre 669 en 2020 et 1022 nouveaux marins en 2019, soit 16% par rapport à 2020), tant pour les marins de nationalité française (9%) que pour les marins étrangers (31%). Cette augmentation est à mettre au regard du contexte sanitaire de l'année 2020, qui avait sans doute pesé sur l'embauche de nouveaux marins, y compris étrangers. Les effectifs de nouveaux entrants sont plus importants en 2021 qu'en 2020 pour l'ensemble des genres de navigation, à l'exception de la Petite Pêche (ce qui pourrait être une conséquence de la mauvaise remontée statistique suite à la mise en œuvre de la DSN).

Le chiffre global des entrants oscillait depuis 2012 mais s'il fluctuait chaque année, il restait relativement stable sur la durée, entre 920 et 1060 marins. Avec 777 nouveaux entrants, on reste bien en dessous de cette moyenne. Il faut cependant noter le changement de mode de comptabilisation des élèves-marins en formation initiale qui ne sont plus enregistrés ENIM dès leur entrée en formation. En 2021, les lycées maritimes comptaient un total de 1621 élèves (données fournies par la DAM). Pour être comparable avec la série pré-Covid, le chiffre des nouveaux entrants pour 2021 devrait à minima être augmenté des 107 élèves en première année de CAP.

Niveau d'étude	N1	N2	N3
CAP	107	92	
CGEM	239	230	240
EMM	164	121	127
BTS	111	74	
CM	38	45	33

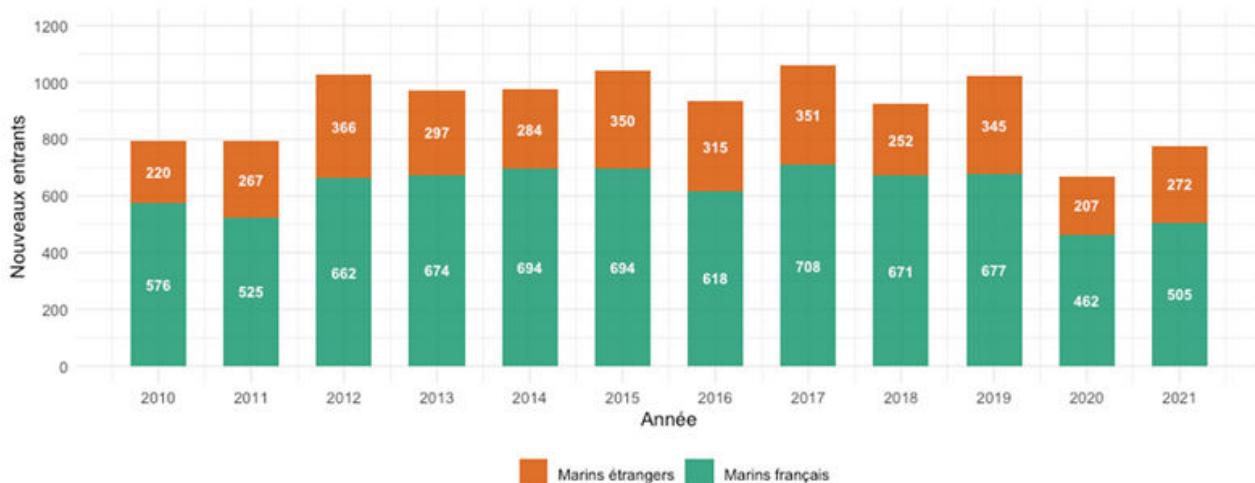
Effectifs des lycées maritimes - situation 2021

La moitié des marins français entre toujours dans le secteur via la Petite Pêche et la Pêche Côtière, mais on constate un rééquilibrage entre les deux activités (161 entrants français via la Petite Pêche en 2021 contre 186 entrants en 2020 pour 87 entrants français via la Pêche Côtière en 2021 contre 59 entrants en 2020). Près de 35% des marins français continuent d'entrer via les Cultures Marines.



La proportion de marins étrangers retrouve son niveau pré-Covid avec 35% des entrants (34% en 2019). Ils entrent très majoritairement en Pêche au Large (80%).

L'âge moyen des entrants (marins français) est de 29 ans ce qui correspond à l'âge des entrants répertoriés pré-Covid (29,1 ans en 2019). Il faut cependant noter que les statistiques ne tiennent plus compte des élèves entrant en formation initiale. Le taux d'entrée dans le secteur est de 3,5%, en baisse par rapport à la période pré-Covid (4,9% en 2019). Il correspond au taux Nombre d'entrants 2020 / Effectif total 2020.



Part des marins français et étrangers parmi les nouveaux entrants entre 2010 et 2021



LA PLACE DES FEMMES DANS LE SECTEUR DES PÊCHES

Genre de navigation	Effectif	Répartition par GN
CM+CPP	550	74%
PP	123	16%
PC	32	4%
PL	8	1%
GP	34	5%
Total général	747	100%

Les femmes dans le secteur de la pêche – situation 2021

Note : Les chiffres présentés dans cette section ne tiennent pas compte des femmes travaillant dans le secteur des cultures marines qui ne sont pas à inscrites à l'ENIM mais à la MSA. Ces dernières sont plus nombreuses que les femmes inscrites maritimes.



Les femmes représentent 4,2% des inscrits maritimes Pêche et Cultures Marines en 2021, soit un retrait de 2 points par rapport à 2020. Leur poids dans le secteur a augmenté régulièrement sur les 18 dernières années (2002-2020). Elles représentaient 2,5% des inscrits en 2002.

L'effectif de femmes inscrites maritimes s'est contracté autour des 750 inscrites en 2021, soit près de 120 inscrites en moins que ces dernières années. L'effectif a chuté en Cultures Marines (-97 personnes) et en Petite Pêche (-49 personnes).

Elles naviguent pour 74% d'entre elles en Cultures marines et 16% en Petite Pêche. La part de la Pêche Côtière, de la Pêche au Large et celle de la Grande Pêche (PC, PL et GP) dans les effectifs (10% en 2020) ont plus que triplé depuis 2002.



Genre de navigation	2002	2008	2013	2017	2019	2020	2021
CM+CPP	483	621	576	633	652	647	550
PP	166	180	172	200	171	172	123
PC	10	12	18	16	19	16	32
PL	7	4	5	14	11	8	8
GP	4	3	8	16	21	24	34
Total général	670	820	779	879	874	867	747
Part des femmes embarquées	2,5%	3,3%	3,6%	4,1%	4,2%	4,4%	4,2%

Les femmes dans le secteur de la pêche – évolution 2002-2021